

Edito



Le paysage médical avait besoin d'une revue de biologie et nous remercions l'équipe du journal de consacrer ce numéro essentiellement à la pédiatrie. La collaboration entre médecins cliniciens et biologistes est une nécessité dans l'intérêt du patient. Le besoin se ressent plus lorsque ce patient est un enfant.

En effet, nous avons entrepris un partenariat entre l'association casablancaise des pédiatres privés (ACPP) et l'association marocaine de biologie médicale (AMBM). Le but est de discuter des problèmes rencontrés de part et d'autre afin d'optimiser la prise en charge de nos patients. C'est ensemble que nous devons établir une fiche de demande d'examen avec les renseignements cliniques clés très utiles pour faciliter l'interprétation des résultats. Il faut encourager et améliorer le contact entre le pédiatre et le biologiste pour optimiser la réactivité face à des situations d'urgence (résultats de la ponction lombaire, de l'ECBU, de la NFS évocatrice de leucémie.....) ou pousser les investigations biologiques pour étayer le diagnostic.

Le pédiatre doit s'informer auprès du biologiste des conditions de réalisation d'un examen et ne pas oublier de les rappeler aux parents de l'enfant comme par exemple de ne pas prendre d'antibiotique avant la réalisation d'un ECU....

Le pédiatre doit aussi avoir une idée sur le coût des examens courants pratiqués en pédiatrie pour mieux répondre aux questions des parents.

En conclusion, le partenariat entre pédiatres et biologistes est une nécessité et notre vœu est de tisser des liens approfondis à travers des échanges fructueux garants d'une prise en charge optimale de nos petits patients.

Dr. My.Said AFIF

Président de l'Association Casablancaise des Pédiatres Privés.